

et l'ordre fut aussitôt donné de nous mettre en rang de bataille pour attendre l'ennemi.

Notre commandant, le Dr Perrigo, après avoir donné ses ordres, s'était absenté, pour s'assurer que rien ne nous menaçait sur les derrières et voir à ce que tout fût mis en règle dans le camp. Il n'était pas encore revenu, lorsque nous vîmes l'ennemi déboucher par le grand chemin. L'enthousiasme de nos hommes était tel et leur désir d'en venir aux mains si grand que, sans attendre le chef, ils demandèrent à M. Neveu, un de nos officiers, de se mettre à la tête et de prendre le commandement, ce que celui-ci, aussi impatient que les autres, fit, en criant de sa voix de tonnerre et du haut de sa grande taille : — *En avant !* . . .

A ce cri répondirent, par un *hourra* ! nos cinq cents voix, puis de suite nous nous élançâmes, à travers champs, dans la direction des troupes en criant : — *Victoire !*

Nous courions sur l'ennemi, en le prenant en écharpe, et nous fîmes une décharge qui ne dut pas avoir un grand effet, étant tirée de trop loin ; mais le bruit, joint aux cris que poussèrent, en apparaissant, nos bandes, dont l'ennemi ignorait le nombre, qu'il s'exagérait sans doute, eut l'effet de créer une certaine panique, dont nous profitâmes pour recharger nos armes, sans ralentir nos cris et à peine notre course.

Une décharge générale mal dirigée des troupes fit siffler au-dessus de nos têtes une grêle de balles, dont pas un de nous ne fut atteint, pas plus que des autres décharges qui suivirent. Pendant ce temps-là, nous courions toujours, à travers les guérets, les fossés et les clôtures, tirant à volonté, avec un certain effet, comme nous le sûmes un peu plus tard.

Enfin, nous allions toucher l'ennemi, lorsqu'une dernière décharge, accompagnée d'un redoublement de cris, acheva de le démoraliser et nous le vîmes prendre la fuite, emportant deux morts et plusieurs blessés, d'après ce que nous remarquâmes nous-mêmes et les informations que nous reçûmes plus tard des gens du voisinage.

Nos gens se mettaient déjà à la poursuite sur le chemin, lorsque le Dr Perrigo, qui nous avait rejoint au bruit de la première volée, s'avança jusqu'aux premiers rangs donnant partout l'ordre de s'arrêter.

Sans doute que notre commandant redoutait, avec raison, une reprise d'offensive de la part de soldats armés de baïonnettes contre nos hommes qui n'en avaient pas ; probablement qu'il ne pouvait s'expliquer la retraite précipitée des troupes autrement qu'en supposant, dans ce mouvement, une ruse imaginée pour nous amener à une rencontre corps à corps à armes tout à fait inégales. Quoiqu'il en soit des opinions de notre chef alors et du motif de la retraite de l'ennemi, nous n'obéîmes qu'à grand regret à l'injonction de notre commandant, et plusieurs de nous, entre autres Chevalier de Lorimier, lui en firent sur le champ de sanglants reproches.

L'ennemi, qui comptait quelques centaines d'hommes, mais pas huit cents comme on nous avait dit, observé par des hommes chargés de ce soin, était bien en retraite : nous rejoignîmes, alors, nos quartiers de résidence au camp, dont les logements étaient les maisons et les granges de MM. Baker, Vallée et autres cultivateurs établis à la fourche des quatre chemins.

Il faisait froid ce jour-là et il neigeait un peu ; la tristesse de l'atmosphère était en harmonie avec notre mécontentement de n'avoir pas profité d'une victoire, acquise sans sacrifice de notre part, qui aurait pu, selon nous, nous fournir des armes et des munitions en abondance.

Sur le soir, un courrier vint nous apprendre la fâcheuse nouvelle de la déroute de nos amis de Lacolle et des Côtes : il ajoutait que beaucoup avaient été faits prisonniers et que les nouvelles étaient partout mauvaises.

Il était évident que notre position allait devenir intenable et que rester plus longtemps réunis en ce lieu était vouloir attirer la dévastation dans l'endroit, sans aucun résultat possible pour la cause que nous défendions. Toute la nuit du 9 au 10 se passa à délibérer ; nous comprenions dès lors qu'il devait être bien triste pour nous le lendemain de la victoire.

Il fut convenu que ceux qui n'étaient pas trop compromis rejoindraient tranquillement leurs foyers ; que les autres, sous les ordres de Chevalier de Lorimier, se dirigeraient vers la frontière, éloignée de quinze lieues, tandis que moi je retournerais avec mon monde à Beauharnois, pour y conférer avec nos amis restés dans ce village.

J'arrivai à Beauharnois le 10 à onze heures de la matinée : j'y trouvai deux cent quarante hommes sous les armes ; les autres, après une absence de sept jours, bien longue pour un cultivateur canadien, étaient allés rendre visite à leurs familles. Le découragement se lisait sur toutes les figures ; il y avait de quoi, en songeant à l'absence totale d'organisation et de moyens, aux périls certains et inutiles que courraient tant de familles et à la pensée que, probablement en ce moment, nous étions les seuls sous les armes. Malgré tout, comme nous n'avions pas reçu d'ordre de mettre un terme à toute tentative de résistance, nous résolûmes de tenir bon aussi longtemps que possible.

A trois heures de l'après-midi, un messenger vint nous apprendre qu'un corps d'armée qu'on estimait à 1,200 hommes, composé de réguliers et de volontaires de Glengarry, qu'on disait traîner avec lui six pièces d'artillerie, avait traversé le fleuve au pied du lac Saint-François et marchait sur Beauharnois.

A la réception de cette nouvelle, nous nous mîmes à faire à la hâte nos dispositions pour

marcher à la rencontre des troupes, sans songer même, pour le moment, à la folie, je puis dire, d'une semblable idée. Je donnai l'ordre à un certain nombre de garder le village et nos prisonniers et nous nous mîmes de suite en marche vers Saint-Timothée (ma paroisse), par où venaient les troupes, traînant avec nous quatre canons de bois montés sur des affûts improvisés.

J'avais envoyé tout d'abord en avant un parti d'hommes, chargé de surveiller les mouvements de l'ennemi et de détruire un pont situé sur une profonde ravine qui coupe le chemin entre les paroisses de Saint-Timothée et de Beauharnois. Nous rencontrâmes ce parti à trois quarts de lieue du village de Beauharnois ; il nous faisait rapport que les troupes étaient engagées sur le pont, lors de son arrivée en cet endroit, et que par conséquent elles ne tarderaient pas à se présenter devant nous ; car nous n'étions en ce moment qu'à une demi-heure de marche de ce pont.

A l'endroit où nous étions alors, le chemin longe le fleuve Saint-Laurent et se trouve à coté de l'autre côté une forte clôture de pierre ; la route, ainsi resserrée entre le fleuve et le mur, décrit un demi-cercle : nous résolûmes d'attendre l'ennemi près de ce mur, à l'abri duquel nous pouvions ouvrir sur ses rangs pressés un feu d'enfilade, au moment où la colonne commencerait à décrire le demi-cercle formé par le chemin qu'il lui fallait suivre.

Il faisait froid, le jour commençait déjà à tomber, nous étions là agenouillés sur le sol gelé, le fusil sur la cuisse, récitant nos chapelets après avoir dit en commun les litanies. On entendait déjà le bruit des lourdes voitures et de la cavalerie qui s'avançaient lentement et pesamment sur le chemin durci, lorsque M. le capitaine Roy vint à moi et, s'adressant à tous, nous dit qu'il y avait folie de vouloir tenter quelque chose avec cette poignée d'hommes mal armés ; que commencer une résistance impossible, c'était répandre inutilement le sang et attirer sur nos paroisses la vengeance d'un ennemi puissant et implacable : il nous proposa d'abandonner toute idée d'attaquer la troupe.

Je ne pus me refuser à admettre la justesse de son raisonnement et il donna l'ordre de se disperser. Chacun prit alors son parti, gagnant à travers champs sa demeure.

Retiré, avec un certain nombre, à quelques arpents de là, je pus voir défilé la troupe dans l'ombre de la nuit qui venait de commencer. Le bruit de son passage n'était pas encore perdu dans le lointain que la noirceur, maintenant complète, nous laissait voir du côté de Saint-Timothée la lueur des incendies que les troupes avaient allumées sur leur route.

Nous aurons occasion de revenir sur ces événements, lorsque nous parlerons de l'arrestation, des procès et des infortunes de ceux qui y prirent part.

NOS AMIS LES IRLANDAIS

Les travailleurs irlandais de Québec ont joué un rôle important dans l'émeute du 15 août. Ce sont eux qui ont commencé le tapage, qui ont attaqué les travailleurs canadiens-français, et qui ont si bien joué du pistolet et de la fronde ensuite. Ce n'est pas la première fois qu'ils se distinguent de cette façon. Ils sont notés pour être brouillons et querelleurs, aussi bien que féroces dans la lutte, et on les retrouve au fond de presque toutes les émeutes qui ont illustré l'histoire contemporaine de la ville de Champlain.

Au reste, c'est là le caractère distinctif de leur race, et ceux de Québec ne diffèrent guère de leurs congénères des autres villes. Les Irlandais sont assez généralement reconnus comme une nation turbulente et frondeuse. Ils ont fait leur marque comme tels, non-seulement à domicile, dans leur île verdoyante, mais dans tous les pays du globe où ils ont porté leurs pas. En Angleterre, leur réputation est si bien établie, qu'il existe dans certaines villes des règlements qui en interdisent le séjour aux compatriotes du grand O'Connell. S'il arrive qu'un voyageur de cette origine traverse ces localités, on lui enjoint de déguerpir le jour même, avant le coucher du soleil — tant sont rodoutées leurs habitudes tapageuses. On les considère comme des voisins incommodes et comme des hôtes peu délicats, ne se faisant pas scrupule d'abuser de l'hospitalité qu'on leur accorde pour troubler la paix.

Ici, en Canada, les Irlandais ont été pour nous une source d'ennuis considérable, par leur caractère inquiet et turbulent. Nous les avons eus sur les bras à diverses reprises, sous forme de participants effectifs dans nos émeutes intérieures, d'agresseurs dans les invasions féniennes, et d'assassins politiques même, sans parler des troubles causés par les Irlandais oran-

gistes. A Québec, comme aussi à Montréal, ils se sont rendus franchement détestables et insupportables à leurs concitoyens canadiens-français, bien qu'ils ne soient eux-mêmes que des étrangers ou des nouveaux venus parmi nous. Et cependant, nous les avons accueillis comme des coreligionnaires et des compatriotes. En récompense, ils nous jalourent, nous trahissent, et sont prêts à massacrer les nôtres en toute occasion.

Y a-t-il rien de plus outrecoûdant et de plus indigne que la conduite de ces manœuvres irlandais qui prétendent monopoliser le travail du port de Québec et en exclure les Canadiens-français, et qui attaquent ceux-ci avec des armes à feu pour les effrayer et les empêcher de faire concurrence ?

Nous savons bien qu'il y a nombre de gens bien pensants et d'excellents citoyens parmi notre population irlandaise. Ceux-là déplorent la conduite de leurs compatriotes. Mais il n'en est pas moins regrettable de voir le mauvais esprit qui règne dans la masse et les excès auxquels elle se porte.

Les Irlandais parlent haut de la persécution qu'ils ont subie chez eux, et de l'exclusivisme anglais. Que ne parlent-ils aussi de l'exclusivisme irlandais et des mœurs querelleuses de leur race ?

A. GÉLINAS.

LE COLONEL DE SALABERRY ET LES HURONS DE LORETTE

Le mouvement populaire en faveur de l'érection d'un monument au héros de Châteauguay, donne de l'actualité au fait suivant, qui m'a été raconté, il y a quelques jours, par le chef des Hurons de la Jeune-Lorette :

C'était en 1812 ; la jeunesse canadienne était appelée sous les armes pour défendre la patrie. Mue par un sentiment de patriotisme et docile à la voix des autorités ecclésiastiques, elle s'était empressée de se rendre à l'appel du gouvernement anglais ; de plus, on avait décidé de demander le concours des Sauvages, encore en assez grand nombre à cette époque.

Le colonel de Salaberry se chargea lui-même d'aller à Lorette pour recruter les Hurons, et, dans ce but, une grande assemblée fut convoquée, et le colonel leur annonça alors que leurs services étaient requis ; tous s'empressèrent à l'envi de donner leurs noms pour aller combattre sous le drapeau anglais.

Après s'être consulté avec les autorités militaires, M. de Salaberry revint au village, quelques jours après, annoncer aux Hurons que le gouvernement avait décidé de les garder comme réserve au cas où Québec serait attaqué et où les Américains envahiraient le pays par le chemin de Kennébec.

Nonobstant cette déclaration, six Hurons, parmi lesquels Joseph et Stanislas Vincent, réclamèrent à grands cris l'honneur d'aller servir dans les rangs des Voltigeurs Canadiens.

A la bataille de Châteauguay, où 300 Canadiens accomplirent ce fait d'armes étonnant de mettre en déroute un corps d'armée de sept ou huit mille hommes, les frères Vincent traversèrent la rivière à la nage pour faire prisonniers les fuyards qui refusaient de se rendre.

Mais ces deux héros, très-braves et très-déterminés pendant l'action, n'étaient pas très-forts sur la discipline, en sorte que quelques jours après la bataille, se croyant parfaitement libres, ils laissèrent le service et abandonnèrent leur compagnie pour retourner dans leurs foyers. C'était un cas de désertion flagrante, et, d'après le code militaire, qui est inexorable à ce sujet, ils devaient être passés par les armes ; il ne fallut rien moins que l'influence suprême du colonel de Salaberry pour obtenir leur grâce, et, à ce sujet, voici ce qu'écrivait M. de Salaberry, père, au colonel, son fils :

A Beauport, le 4 décembre 1813.

Mon cher fils,

Joseph et Stanislas Vincent, de ton régiment, sont arrivés à Lorette, le 2 décembre, et sont

venus tout de suite se rendre à moi. Ils témoignent un vrai repentir et un grand regret de ce qu'ils ont fait. Ils disent qu'ils savent bien qu'il n'y a pas de bonnes excuses pour une telle folie ; mais que cependant ils peuvent dire avec vérité qu'ils ne l'ont faite que par de mauvais conseils et qu'ils ne l'auraient pas faite sans cela. Les autres sauvages leur ont dit que les hommes des nations, c'est-à-dire des nations indiennes, ne devaient servir que comme des sauvages, et non comme des soldats engagés. Ils ajoutent qu'ils n'auraient pas dû écouter ces mauvais conseils, mais que les jeunes n'ont pas l'expérience des anciens. Ils disent que comme je suis le père des Hurons et du plus grand guerrier qu'ait le roi, ils s'adressent à moi, avec confiance, pour obtenir leur grâce. Je leur ai répondu que j'allais te la demander tout de suite, et j'étais persuadé que tu me l'accorderais, parce qu'en effet les vrais braves sont toujours miséricordieux envers ceux qui se soumettent et se repentent. Je te prie donc, mon cher fils, de leur pardonner de bonne grâce à cause de leur repentir et de leur confiance en toi et en moi.

Je pense bien que je serai pour beaucoup en ce pardon ; mais encore une autre raison : le grand chef est survenu en disant que tu sais bien qu'il t'estime beaucoup comme font aussi tous les autres chefs, qu'ils l'ont chargé de te demander (en leurs noms et au sien) pardon pour leurs jeunes gens.

Comme cette nation et ses chefs t'aiment beaucoup et admirent fort le grand guerrier !

LS. SALABERRY.

Les Hurons reconnaissants ont voulu prouver leur gratitude en souscrivant au monument de Salaberry, et voici les noms dans la langue indigène des souscripteurs :

Paul Tahourenché, chef ;
Honoré Ho8enho8en,
Maurice Ahniolen,
Maurice Sarenhess,
Antoine Tsinonk8ara,
Louis Tsodokiahina,
Noé Hode8ateri,
Stanislas Tsontonatina,
Antoine Tiok8enk,
Adolphe Odoladet,
J. Bte. Atsenharonhas,
Magloire Tsohahissen,
François Tekiondi,
Thos. Na8endothie,
François Tha8idet,
Alfred Oskantonon,
Wilfrid Orite,
Joseph Gonzague Hodilonto8anneh,
Paul Tsa8enhohi.

A part de cette liste, il nous faut mentionner avec honneur Son Excellence le gouverneur-général, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les autorités ecclésiastiques, M. Francis Parkman et autres qui ont souscrit ou fait des dons généreux pour l'érection du monument au héros de Châteauguay, et j'espère que le zélé et infatigable M. Dion rencontrera l'encouragement qu'il mérite pour ses louables efforts.

T. P. BÉDARD.

ÇA ET LÀ

Le *Courrier du Canada* dit que l'esprit de parti est rendu si loin, que les deux partis se sont accusés réciproquement d'être la cause des troubles qui viennent d'avoir lieu à Québec. Il dit qu'au lieu de s'accuser ainsi on devrait s'unir pour se défendre, se protéger et protéger nos compatriotes ; que, si rien n'est fait, les Canadiens-français employés au déchargement des navires seront forcés de prendre le chemin de l'exil avant longtemps.

* *

Le *Courrier des Etats-Unis* dit que les Canadiens-français sont victimes d'un véritable exclusivisme.

Ce ne sont pas les Canadiens-français, dit-il, qui sont agressifs ; mais ils ne peuvent oublier qu'ils sont chez eux, que la conquête n'a enlevé ni leurs droits à l'administration des affaires publiques, ni leurs droits à l'existence matérielle, pour eux et leurs nombreuses familles — sur le pied de l'égalité politique et sociale. Cependant, ils ont à subir chaque jour de nouvelles vexations, de nouveaux empiétements, de nouveaux privilèges, et il ne leur restera bientôt plus que l'asservissement et la misère en partage.

* *

Une dame américaine, madame Davies, ayant été réveillée en sursaut par un bruit considérable dans sa chambre à coucher, crut que c'étaient des brigands, des meur-